

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

94110 Arcueil

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

IMPORTANT



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

1 Risque technologique identifié :



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Arcueil

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI Ruissellement urbain

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Ruissellement urbain a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 09/07/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1734728A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/07/2017	01/02/2018
INTE0100460A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/07/2001	11/08/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9700555A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/06/1997	30/12/1997
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/07/1995	15/10/1995
INTE9400502A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/07/1994	20/11/1994
ECOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988

Risque d'inondation sur Arcueil

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE8700362A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/08/1987	11/11/1987

Risque de remontées de nappe sur Arcueil

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

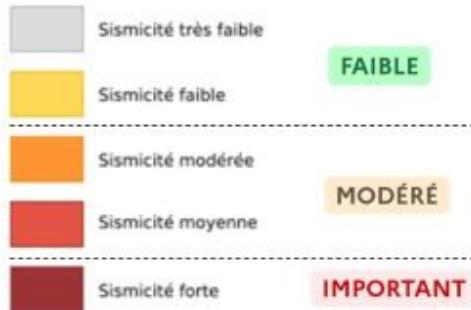
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Arcueil

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Arcueil

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

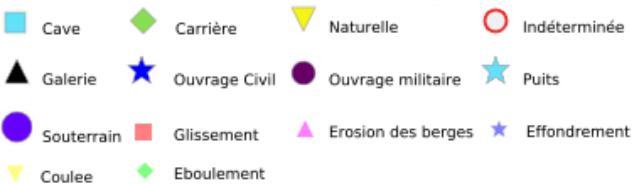
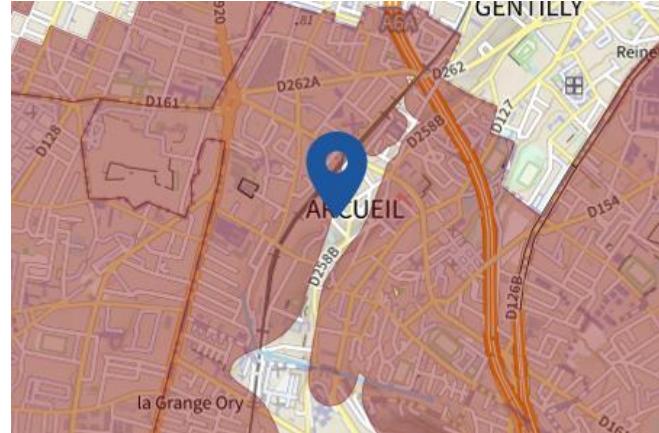
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



Informations détaillées :



PPRN : PPRMT 94 "Anciennes Carrières"

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRMT 94 "Anciennes Carrières" a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 01/08/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRMT Argiles

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRMT Argiles a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/07/2001

Date d'approbation : 21/11/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque de mouvements de terrain sur Arcueil



DDRM : DDRM94

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1824833A	Mouvement de Terrain	30/05/2016	20/10/2018
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles sur Arcueil

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

4 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2137451A	Sécheresse	01/07/2020	14/01/2022
INTE1920338A	Sécheresse	01/10/2018	09/08/2019
INTE9400220A	Sécheresse	01/01/1992	10/06/1994
INTE9200495A	Sécheresse	01/06/1989	18/11/1992

Risque radon sur Arcueil

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

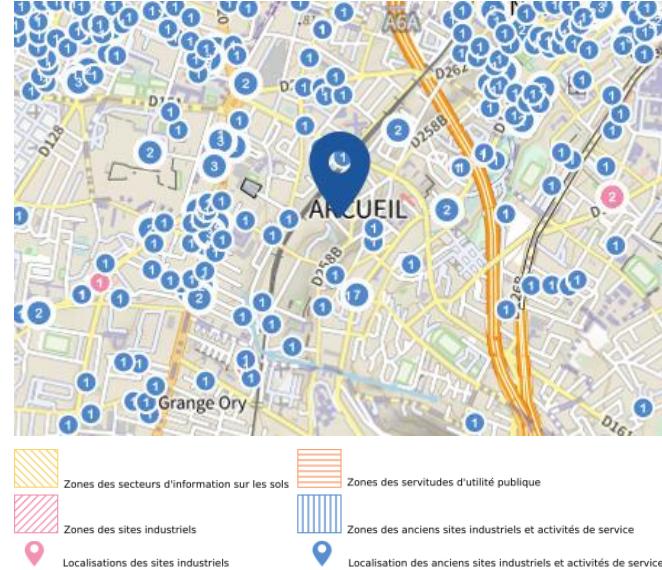
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de pollution des sols sur Arcueil

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000015301	TOTAL RELAIS ELF-ARCUEIL	Clôturée
SSP000011801	ZSCHIMMER & SCHWARZ FRANCE	Clôturée
SSP000016401	TOTAL RELAIS DE LA BIEVRE	Clôturée
SSP000011701	SITA ILE DE FRANCE	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

89 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897972	Pressing	En arrêt	
SSP3897956	Pressing	En arrêt	
SSP3897702	Fabrique d'engrais	Indéterminé	
SSP3897676	Fabrique d'amidon	Indéterminé	
SSP3897675	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897674	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897673	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897672	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897671	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897670	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897669	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897668	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897667	Buanderie	En arrêt	
SSP3897666	Buanderie	En arrêt	
SSP3897665	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897664	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897663	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897662	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897661	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897660	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897659	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897658	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897657	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897656	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897655	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897654	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897653	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897652	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897651	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897650	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897649	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897648	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897647	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897646	Buanderie	Indéterminé	
SSP3897644	Atelier de composantes électroniques	En arrêt	
SSP3897573	Atelier de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3897340	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3897329	Fonderie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897205	Garage	Indéterminé	
SSP3897071	Garage	En arrêt	
SSP3897018	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3896928	Garage	Indéterminé	
SSP3896927	Dépôt de déchets métalliques	Indéterminé	
SSP3896748	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3896747	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3896746	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3896738	Dépôt de déchets métalliques	Indéterminé	
SSP3895712	Fabrique de machines électriques	Indéterminé	
SSP3895695	Tannerie	Indéterminé	
SSP3895556	Atelier de récupération des métaux	Indéterminé	
SSP3895555	Atelier de récupération des métaux	Indéterminé	
SSP3895554	Laboratoire de recherche	Indéterminé	
SSP3895412	Station-service	Indéterminé	
SSP3895407	Fabrique de résine	En arrêt	
SSP3895389	Garage	En arrêt	
SSP3895374	Station-service	En arrêt	
SSP3895324	Brasserie	En arrêt	
SSP3895124	Industrie pharmaceutique	Indéterminé	
SSP3895123	Fabrique d'engrais	Indéterminé	
SSP3895122	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP3895121	Fabrique de machines à imprimer	Indéterminé	
SSP3895120	Casse-automobiles	Indéterminé	
SSP3895103	Teinturerie	En arrêt	
SSP3895010	Imprimerie	En arrêt	
SSP3894831	Atelier d'application de peinture et	Indéterminé	
SSP3894830	Atelier de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3894829	Atelier de caoutchouc	Indéterminé	
SSP3894828	Atelier de matières plastiques	Indéterminé	
SSP3894827	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3894826	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3894825	Fabrique de peinture et vernis	En arrêt	
SSP3894824	Atelier de céramique	Indéterminé	
SSP3894823	Industrie textile	Indéterminé	
SSP3894821	Atelier de cuirs	Indéterminé	
SSP3894820	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3894498	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894497	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3894496	Fabrique de matériel électronique	En arrêt	
SSP3894495	Entreprise de construction	Indéterminé	
SSP3894494	Fabrique de cosmétiques	Indéterminé	
SSP3894493	Fabrique de produits pharmaceutiques	Indéterminé	
SSP3894492	Administration	Indéterminé	
SSP3894491	Centre de recherche	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3894490	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3894489	Imprimerie	Indéterminé	
SSP628397	FRANPRIX (EX)	En arrêt	
SSP0000153	TOTAL RELAIS ELF-ARCUEIL	En activité	
SSP0000118	ZSCHIMMER & SCHWARZ FRANCE	En activité	Fabrication de détergents
SSP0000117	SITA ILE DE FRANCE	En activité	Regroupement d'OM, DIB



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC**
de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**,
d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES**
pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie,
ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT,
évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

